



**PROJET
DE PARC
NATUREL
REGIONAL**

**N
O
N
W**

PETR UZEGE-PONT DU GARD



édito

Durant le printemps 2021, Mme Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, nous a confirmé sa mobilisation pour la création d'un Parc naturel régional en Uzège-Pont du Gard répondant aux enjeux de développement durable et permettant la valorisation de nos ressources naturelles.

Fort de cet engagement, le PÉTR a créé un Comité de pilotage dédié et a relancé les études nécessaires à l'avancement du projet. Plusieurs séminaires de concertation associant les maires et les professionnels de notre territoire ont été organisés tout au long de l'année 2022. Les résultats de ces opérations sont probants.

Le présent livret retrace les nombreux apports que générera le Parc naturel régional pour construire ensemble l'Uzège-Pont du Gard que nous transmettrons aux générations futures.

Philippe Marchesi

Président du PÉTR Uzège-Pont du Gard



Qu'est ce qu'un PNR ?

Les PNR œuvrent pour la mise en valeur des paysages, des espaces naturels et du patrimoine bâti. Ils contribuent au développement économique, social, culturel, ainsi qu'à l'aménagement des territoires.

Ils assurent des missions pédagogiques en lien avec l'environnement et les savoir-faire atypiques. Outils d'avenir, ils réalisent des actions expérimentales et contribuent à des programmes de recherche.

Constitués sous la forme de syndicats mixtes, les PNR déploient les actions prévues par leurs Chartes respectives, véritables feuilles de route adaptées aux spécificités de leurs territoires.

Le périmètre

Les PNR sont créés sur des territoires remarquables mais fragiles et menacés, et comportant un intérêt reconnu au niveau national.

Le périmètre proposé englobe plusieurs zones Natura 2000 parmi lesquelles les Garrigues de Lussan, les étangs de La Capelle et de Valliguières et les Gorges du Gardon. Il abrite de multiples sites d'exception dont de nombreux villages remarquables, la Ville d'art et d'histoire d'Uzès et le site Unesco du Pont du Gard.

Plusieurs risques majeurs fragilisent cet écrin exceptionnel, tels que la raréfaction de la ressource en eau et l'accroissement du risque incendie (lié à la fermeture massive des milieux).

Le périmètre proposé répond ainsi incontestablement aux exigences définies par le code de l'environnement.

Ingénierie & financements

Le PNR permettra aux communes ainsi qu'aux EPCI du territoire de disposer d'une ingénierie transversale dans des domaines clés. Le PNR deviendra un lieu de dialogue privilégié notamment pour les développeurs économiques, les paysagistes, les architectes et les spécialistes des milieux naturels et de l'agriculture. Grâce à son esprit fédérateur, il travaillera de concert avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans un contexte marqué simultanément par l'inflation et par la raréfaction des deniers publics, le PNR permettra au territoire de capter de nouvelles sources de financement.

La notoriété nationale du PNR couplée à son ingénierie transversale lui permettront de générer un puissant effet de levier. Le PNR intégrera des programmes de financement auprès des partenaires spécialisés de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département. Les communes de notre territoire disposeront ainsi de nouveaux moyens pour mener à bien leurs projets.

Où en est-on aujourd'hui ?

L'étude d'opportunité a permis d'identifier les enjeux auxquels le territoire est confronté, les champs d'intervention envisageables et le périmètre pressenti du futur PNR.

Une association de préfiguration sera prochainement créée. Elle sera notamment chargée de préparer la saisie des instances nationales puis d'élaborer la Charte.



Concrètement !

La problématique

Lancer un plan pastoral à l'échelle du territoire

La pratique du pastoralisme est une activité ancestrale des milieux de garrigues. Elle est capitale pour la préservation des paysages, pour la vitalité de la biodiversité méditerranéenne et pour la lutte contre la prolifération des incendies. Or, au cours du XX^e siècle, le cheptel ovin a considérablement diminué. On ne compte plus que 15 000 brebis dans les garrigues, contre 53 000 en 1955.



Le projet

Le PNR relancera la filière dans son intégralité. Il soutiendra l'installation de jeunes bergers en utilisant des outils innovants. Il permettra de relocaliser progressivement les activités économiques liées au pastoralisme, telles que la production de viande ovine, de laine et d'isolants.

Concrètement !

La problématique

Faire revivre les savoir-faire des garrigues

L'art de la pierre sèche, le maniement des charbonnières, la production d'huile de cade, la culture du vers-à-soie et l'exploitation des plantes mellifères sont des savoir-faire typiques des garrigues. De nombreux éléments de patrimoine vernaculaire y sont associés. Ces savoir-faire ont façonné l'identité de notre territoire. Contrairement à certaines idées reçues, ils sont, plus que jamais, une source d'attractivité dans la mesure où les touristes souhaitent désormais vivre des expériences insolites et être immergés dans un passé vivant.



Le projet

Le PNR mettra en scène ces activités traditionnelles et assurera leur transmission aux générations futures. Il créera des ateliers de découverte pendant lesquels les enfants pourront vivre dans la peau d'un berger, d'un charbonnier ou d'un sériculteur.



Concrètement !

La problématique

S'adapter au changement climatique

Au cours des dernières années, les périodes de sécheresse et de canicule prolongées ont durement touché notre territoire. A cela, se sont ajoutés des épisodes de gel printanier et d'orages de grêle.

Les scientifiques sont unanimes sur le fait que ces phénomènes vont s'accroître à l'avenir. Cette dégradation aura des conséquences majeures sur nos activités agricoles et touristiques, en particulier le manque d'eau.



Le projet

Le PNR permettra de mettre en relation notre territoire avec des régions qui font face à ces phénomènes dévastateurs d'ores et déjà depuis plusieurs décennies. Il permettra à notre territoire d'intégrer des réseaux scientifiques qui étudient l'impact des dérèglements climatiques et les solutions envisageables. Ces partages d'expériences permettront de créer des techniques novatrices, plus résistantes aux aléas climatiques et adaptées aux spécificités de notre système karstique.

Concrètement !

La problématique

Soutenir les circuits-courts et l'artisanat d'art

L'Uzège-Pont du Gard est un territoire dynamique, dont l'économie s'appuie sur plusieurs secteurs emblématiques tels que l'agriculture, l'artisanat d'art et le tourisme.

La reprise des exploitations agricoles existantes est un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire. Le Parc naturel régional facilitera l'installation de jeunes agriculteurs, notamment en soutenant la création d'exploitations communales et de fermes relais. Il soutiendra les circuits-courts et la création de nouveaux commerces dans les cœurs de villages.



Le projet

Le PNR créera de nouvelles perspectives pour les jeunes formés sur notre territoire, notamment dans nos Maisons Familiales et Rurales et dans les Lycées Charles Gide à Uzès et agricole à Meynes. Il s'agira notamment de soutenir le développement de pépinières d'entreprises, couplées à l'installation de nouveaux ateliers.



Concrètement !

La problématique

Être acteur de la transition énergétique

L'exploitation forestière a longtemps jalonné la vie des garrigues. Elle s'est progressivement tarie du fait de l'avènement du tannage chimique, du charbon puis du mazout.

La crise énergétique actuelle offre paradoxalement de nouvelles perspectives. Les fluctuations des prix des énergies fossiles et de l'électricité rendent d'autant plus attractive la filière bois-énergie. Jusqu'à présent peu exploitées, les garrigues sont un gisement mobilisable colossal de bois-énergie. A elles-seules, elles représentent un potentiel de 0.9 GWh/an.



Le projet

Le PNR soutiendra le développement de cette filière. Il créera un Relais bois-énergie, chargé de favoriser l'utilisation locale du bois-énergie issu des garrigues. Il accompagnera notamment la création de chaufferies-bois dans les bâtiments communaux, en remplacement de dispositifs couteux et polluants.

Concrètement !

La problématique

Le patrimoine bâti

L'Uzège-Pont du Gard compte de nombreux villages d'exception, dont certains sont classés parmi les Villages de caractère du Gard, les Plus Beaux Villages de France et les Villes et métiers d'art. Ce patrimoine exceptionnel contribue indéniablement à la notoriété du territoire. Malheureusement, l'entretien et la mise en valeur des nombreux édifices nécessitent bien souvent des moyens techniques et financiers importants, parfois inaccessibles pour les communes.



Le projet

Le PNR conseillera les communes pour la réhabilitation de leurs espaces emblématiques. Il contribuera à la création de points de vue paysagers exceptionnels, ce qui renforcera l'attractivité touristique de nos villages. Il sensibilisera la jeunesse via des ateliers paysagers et soutiendra la création de chantiers-école. Il permettra des échanges internationaux novateurs autour du patrimoine.



Concrètement !

La problématique

Accompagnement de l'écotourisme

La recherche d'expériences insolites couplée à la révolution numérique font fortement évoluer les attentes des touristes. On observe depuis plusieurs années une mutation du tourisme de masse vers des formes plus respectueuses de la qualité de vie des populations locales et de l'environnement.



Le projet

En collaboration étroite avec la SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard, le PNR renforcera les liens entre la population locale et les touristes. Il sensibilisera les touristes aux enjeux environnementaux et leur fera découvrir de façon interactive l'histoire atypique des garrigues. Il créera une signalétique adaptée et de nouveaux circuits de randonnées. Il soutiendra l'avènement d'activités diversifiées susceptibles d'accroître le tourisme durant les ailes de saison, telles que le tourisme culinaire et littéraire.

Précisions

Le Parc naturel régional ne constituera pas une strate administrative supplémentaire dans la mesure où il pourra exercer les missions jusqu'alors assurées par le PETR, parmi lesquelles le SCoT, la contractualisation et LEADER.

Le Parc naturel régional ne freinera pas le développement économique du territoire. Bien au contraire, les actions phares du Parc naturel régional (relance de la filière pastorale, soutien aux circuits-courts et à l'artisanat d'art, émergence de l'exploitation du bois-énergie...) permettront de créer de nouveaux emplois dans nos villages.

La chasse et la pêche ne seront pas interdites au sein du Parc naturel régional. La législation nationale continuera de s'appliquer sur le territoire. Le Parc naturel régional permettra aux différents usagers des espaces naturels de concilier leurs activités respectives, dans un esprit de confiance et de dialogue.



Crédits photos : PETR Uzège-Pont du Gard - Fanny Jorda Iniguez - Eric Ribot
Cartographie : Olivier Maillard

Directeur de la publication : Philippe Marchesi
Rédacteur : Sébastien De Vitot
Mise en page : Géraldine Nabais
Édition : Janvier 2023

PETR- Uzège-Pont du Gard - 2 rue Joseph Lacroix - 30700 UZES
04 66 22 05 07 - contact@petr-zege-pontdugard.fr
www.petr-zege-pontdugard.fr